Compte rendu du Comité Directeur – Vendredi 7 janvier 2017 - Siège Fédéral

	MEN	MBRES		MEMBRES DE DROIT
	Jean-Denis BARBET Pierre BERNARD	Catherine EZVAN Sylvaine FARGEAS	Eric LECLERC	Henri PREVOST
PRESENT(E)S	Stéphane BREVARD Jean-Luc DE ZEUW Corine DUPIRE	Dominique FONTANON Christophe GIMENES Caroline GRANGEON	Jean-Michel GRASSER	INVITEE
			Julien MULLER Enora VILLARD	Maryse DEGARDIN
				Guillaume COSTE
ABSENTS	François PRINCE	Stéphane ROBINAUD		

Objet	N°	THEME	DECISIONS ET SUITES À DONNER	RESPONSABLE
			Ouverture du Comité Directeur par le Président JD Barbet qui souhaite la bienvenue à chacun. Il remarque la forte présence et la volonté de chacun de s'investir. Il rappelle que l'objet principal de la réunion de ce jour est de préciser le fonctionnement qui sera adopté durant la mandature. Chacun a fait part de ses motivations, du secteur dans lequel il souhaite s'investir. Il remercie aussi le Président FONTAINE pour tout ce qu'il a fait pour la fédération et de la situation très saine sur laquelle nous pourrons nous appuyer. Il fait aussi part aux participants de l'enjeu de cette réunion. Nous devons faire rentrer nos aspirations dans le cadre fédéral, mais en respectant un certain nombre de fondamentaux.	JDB
Questions ajoutées à l'ordre du jour	1	Administratif & statutaire	Suite à la réunion du bureau Fédéral du 24/06/2016, le Bureau fédéral propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour : 1. Désignation des délégués fédéraux (jusqu' à juin 2017) 2. Calendrier des réunions fédérales Normalement ces questions doivent parvenir au Secrétaire général au moins 8 jours avant la réunion du CD. En raison du nombre de nouvelles personnes siégeant dans cette instance, il est cependant proposé aux participants d'en ajouter. Aucune question complémentaire n'est posée ; l'ajout des seules questions proposées par le Bureau est adopté à l'unanimité	JDB

Comité directeur	du 07 janvier 2017
Date de rédaction	09 janvier 2017
Date de validation	11 février 2017
Date de diffusion	

DIFFUSION

Comité Directeur Bureau

Point licences		Fonctionnement fédéral	Au 31/12/2016 le nombre de licences souscrites est en baisse de 3,6%. Cette baisse concerne principalement les Squash Pass (-8%) mais pour la première fois depuis 3 ans les licences Jeune (-3,26%) ce qui est plus inquiétant. Les licences fédérales poursuivent leur progression (+4,5%). La baisse de licences n'est pas explicable d'un point de vue technique (comme c'était le cas l'an dernier) suite à la mise en place de la nouvelle base de données. Un débat s'engage, les principaux points abordés sont les suivants : > Opportunité de rester sur les licences de date à date ? ? ? ? > Le certificat médical place les clubs dans une position inconfortable. > Le projet relatif au développement des Jeunes devra s'orienter de façon transversale (formation des cadres, offre de compétition et d'activités, labels, voire structures de pratique, etc). > Il sera aussi important d'associer la notion d'employabilité (études à mener) et de travailler sur les groupements d'employeurs afin de faciliter la création d'emplois. Le Président, indique que l'ensemble des problématiques abordées doivent s'inscrire dans un projet global. Que ce projet devra être formalisé sous la forme d'un plan de développement fédéral. La partie de la réunion relative à la création des commissions, qui auront la charge de mener ce projet, permettra de commencer à structurer l'action du Comité Directeur. Dans l'attente des premières décisions formelles un courrier sera adressé aux ligues pour leur demander de contacter leurs clubs et de faire un point d'étape avec chacun d'entre eux.	JDB
Etat de la DTN	3	Statutaire & structurel	 Recrutement du Directeur Technique National La fiche de poste du futur DTN est parue le 3 janvier 2017. Le recrutement sera clos le 29 janvier. La Président a déjà rencontré deux candidats. Il tiendra le Bureau informé des suites des éventuels rendez-vous. Entraîneurs Nationaux L'un des EN affecté auprès de la FFSquash est sollicité par une autre structure. Par ailleurs, un EN a demandé un rendez-vous au Président. Décision: Le Président recevra chacun des EN individuellement dans les plus brefs délais. Une réunion Président/DTN/Entraîneurs Nationaux sera organisée rapidement. Une proposition (CREPS AIX, juste avant le CF première série). 	JDB
PES niveau 3 & 4	4	Sportif	En raison des évolutions de ce dispositif imposées par le ministère et d'informations déjà diffusées, une réunion de travail avec les entraineurs et les ligues est nécessaire. Une réunion avec les Cadres et entraineurs chargés du PES sera organisée par le DTN, en présence du Président. Proposition du 27 janvier lors des inter-ligues U15/U19 à Royan. Une information relative à cet important dossier est présentée en annexe 1.	DTN
Championnat du Monde 2017 - Marseille	5	Grands événements	La partie financière est à peu près sécurisée notamment pour ce qui concerne le CNDS (100K€) et les subventions des collectivités territoriales auxquelles s'ajouteront les packages nations. L'hôtellerie sera bien plus abordable qu'à Issy. Une réunion de travail avec la Ligue, la région et le club est prévue les 12 et 13 janvier sur place (JDB/HP/GC et personnel fédéral).	JDB/HP

Comité directeur du 07 janvier 2017				
Date de rédaction	09 janvier 2017			
Date de validation	11 février 2017			
Date de diffusion				

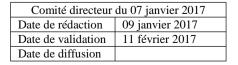
Composition des Commissions et groupes de travail	9	statutaire & fonctionnel	Le Président rappelle que l'action des membres du CD s'inscrit dans le cadre de l'intérêt général et que la composition des commissions et groupes de travail devra tenir compte de tout risque éventuel de conflit d'intérêt. Par ailleurs, les premières tâches du Comité et des commissions et groupes de travail seront d'organiser le fonctionmement des instances fédérales. La saison étant bien engagée, les évolutions s'appliqueront à la saison 2017/2018. L'objectif est de proposer un projet de développement dès l'AG du 8 avril. Les éléments constituifs, structurels et réglementaire, devant être votés par l'AG le seront à cette occasion, les autres aspects tels que les évolutions du règlement sportif le seront lors du CD de juin. Guillaume Coste, CTN en charge des relations avec Ligues présente un projet de fonctionnement général en instant sur la nécessité pour les commissions et les groupes de travail de se situer comme les acteurs d'un projet structuré et construit et d'intervenir en lien avec tous les acteurs fédéraux quelle que soit leur qualité. Une synthèse de cette intervention est présentée en annexe 2. Les membres présents rappellent leurs motivations, les axes particuliers sur lesquels ils souhaitent s'investir et les différents aspects de l'organisation et de la réglementation fédérale qu'ils souhaitent voir évoluer. Le Président rappelle que d'ici le prochain comité directeur il flaudra partager un bilan. Puis éventuellement faire évoluer la composition des commissions en fonction de l'état des lieux et du projet. Le Directeur Technique National rappelle aussi l'impératif de désigner, dans les plus brefs délais, les membres des instances disciplinaires fédérales sachant que les Membres du CD ne peuvent pas siéger dans de telles instances. Les principales commissions et groupes de travail sont composés comme suit, sous réserve d'acceptation des personnes sollicitées, et devront s'étoffer avec des relais régionaux. Commission Statutaires: Commission Formation : Directeur Technique National ; Julien M	JDB/DF/GC/HP
---	---	-----------------------------	--	--------------

Comité directeur du 07 janvier 2017				
Date de rédaction	09 janvier 2017			
Date de validation	11 février 2017			
Date de diffusion				

Fonctionnement du comité Directeur et des Commissions	9	Administratif, statutaire & financier	 Règles relatives aux réunions: Toute réunion, que ce soit pour un Comité Directeur ou une Commission fait l'objet d'une convocation. En effet c'est ce document qui fonde le remboursement. Toute réunion doit être suivie d'un compte rendu. Lorsque ce document comporte des propositions qui doivent faire l'objet d'une validation formelle il doit parvenir au Bureau Fédéral au moins 15 jours avant la réunion prévue (les dates des réunions de Bureau et de CD sont indiquées sur le site fédéral). Remboursements de frais: Les barèmes sont précisés sur la fiche de frais remise en séance. Un exemplaire numérique sera envoyé à chacun. Ces taux de remboursement doivent être respectés, tout dépassement doit faire l'objet d'un accord préalable (demande au Trésorier et à Henri Prévost). Comportement et éthique: Les débats en réunion doivent rester confidentiels et le Président demande à ce que, une fois une décision adoptée, celle-ci soit défendue de façon solidaire par tous les membres du CD. Un accès en qualité de consultant fédéral sera attribué à chaque membre du Comité. Le secrétaire général rappelle que les accès à la base de données fédérale sont délivrés à titre individuel et que les codes ne doivent pas être transmis. Il indique aussi que les informations consultées ou extraites ne peuvent l'être que dans le cadre de l'action du Comité. Chaque membre du Comité Directeur se verra octroyer une « adresse es qualité » (@ffsquash.com). 	НР
Questions diverses		Statutaire & fonctionnel	 Demande de la Ligue de Bretagne relative au lieu de l'organisation du Championnat de Ligue 4ème série : Le comité directeur accorde à l'unanimité. L'autorisation à l'AS Squash club de Brest l'autorisation d'organiser le Championnat de Ligue 4ème série au « Squash Club de Brest ». Désignation des délégués fédéraux (jusqu' à juin 2017) : La liste est présentée en annexe 2. Calendrier des réunions fédérales Comité Directeurs : 11 et 12 février 2017 – Vendargues 22 mars 2017 - 19H00 : Web conférence 24 Juin : FFSquash 09 septembre : FFSquash Réunion des Présidents de Ligues : 7 avril 2017. Assemblée Générale fédérale : 8 avril 2017. 	JDB

Jean-Denis BARBET Président

Secrétaire de séance : Henri PREVOST



FEDERATION FRANÇAISE DE SQUASH

2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél.: 01 55 12 34 90 // Fax: 01 55 12 34 91

Site: www.ffsquash.com// E- mail: contact@ffsquash.com Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

Annexe 1 Structuration du projet de développement

Un contexte:

Le Comité Directeur a été élu en décembre 2016 pour conduire la Fédération Française de Squash pendant la prochaine Olympiade. Ce nouveau Comité Directeur a été renouvelé à 50%.

Dans un même temps, 13 nouvelles ligues sont apparues et dessinent un nouveau paysage territorial fédéral. Des nouveaux présidents, des nouveaux comités directeurs sont en responsabilité et doivent impulser et gérer localement la dynamique fédérale.

Dans ce contexte nouveau, la FFSQUASH doit, avec son passé, ses nouveaux élus, ses savoirs faire, définir, élaborer, construire un plan fédéral de développement qui ne pourra être mis en œuvre qu'avec le concours des ligues, et des territoires.

Pour ce faire, le comité directeur de la fédération va devoir, dans un même temps, gérer les affaires courantes et définir son nouveau plan de développement fédéral. Seule la capacité de ses membres à gérer ces deux axes permettra de fédérer et dynamiser le territoire Français pour les prochaines Olympiades.

Une démarche:

Dans l'élaboration de son plan stratégique, la fédération doit être capable d'énoncer sa vision, sa mission et ses valeurs. Ce triptyque constitue le socle sur lequel doit être bâtie toute réflexion stratégique. Il doit être formalisé de façon claire. Pour être décliné dans nos territoires, il doit être partagé et porté par l'ensemble des acteurs du squash français (fédération, ligues, comités départementaux, associations, clubs, élus, entraîneurs, sportifs, parents, clients, partenaires, supporters, ...).

A. Pour construire ensemble il faut d'abord partager :

- 1- Des termes fédérateurs pour être lisible, visible, se démultiplier et augmenter nos budgets : Vision, Mission, Valeurs
 - o La vision représente la description du monde dans lequel les responsables de la fédération ont envie de vivre. Peu importe le périmètre : un club, une association, un comité départemental ou une ligue. C'est le rêve qu'ils veulent réaliser, la construction d'un idéal qu'ils se proposent d'atteindre en rassemblant leurs efforts.
 - o La mission est le moyen d'atteindre la vision c'est un cap, un chemin. « Les marins savent qu'il n'est pas de vent favorable pour qui ne connaît pas son port. »
 - o Les valeurs sont les principes éthiques qui guident l'action et encadrent les acteurs. Il est important qu'elles soient validées et partagées par les parties prenantes de la fédération.
- 2- Une définition de notre environnement
 - o Nos obligations réglementaires
 - o Nos relations internes et externes
- 3- Un état des lieux, un diagnostic fédéral
 - o L'état des lieux, c'est la démarche qui évalue la situation de la fédération pour proposer un diagnostic.
 - Pour prendre des décisions stratégiques efficaces, il faut savoir précisément : quelles sont les performances de la fédération au regard de son organisation, de son financement, de ses ressources humaines, de la concurrence, de la réglementation et, naturellement, des besoins des bénéficiaires, ici les licenciés, les clubs, les associations et le Ligues, et des autres parties prenantes.

L'état des lieux produit une base de données d'informations qui permet d'identifier les enjeux décisifs¹ de la fédération, les problématiques qui se posent à la fédération et qui risquent de la mettre en difficulté si une réponse adaptée ne leur est pas apportée à court, moyen ou long terme.

B. Pour construire ensemble il faut ensuite partager :

- 1- Le choix des stratégies.
 - o Il s'agit des réponses aux enjeux décisifs. Cette phase doit être réalisée sur une base consensuelle entre les principales parties prenantes.
 - Choisir la meilleure stratégie pour chaque enjeu décisif est une décision importante. Elle peut être rendue plus complexe en fonction du nombre d'enjeux et donc de stratégies qui doivent être coordonnées.
 - La stratégie choisie doit être discutée avec ceux qui auront à la mettre en œuvre.
- 2- La mise en forme du projet.
 - o Une fois les stratégies choisies, il reste à les décliner, à les détailler et à les concrétiser en buts et en objectifs.
 - Un but est la description du résultat à atteindre et qui guide un programme.
 - Un objectif est un résultat spécifique, mesurable et planifié dans le temps, pour atteindre un but.

Conclusion

La conception d'un plan stratégique est un exercice qui va nous obliger à nous former, à échanger, à partager, à accepter et défendre les décisions collectives, et qui en vaut la peine. Un plan stratégique bien conçu permet notamment de disposer de tous les éléments indispensables à l'élaboration d'une communication efficace pour fédérer et mailler nos territoires.

Pour réussir, ce travail doit être collectif et impliquer les dirigeants élus (bureau, comité directeur, ...), les cadres techniques et les salariés, les adhérents, les bénévoles, les bénéficiaires et les financeurs (comment vous perçoiventils) ... En résumé toutes les personnes ayant une capacité à contribuer utilement à la co-construction du projet et du réseau fédéral.

Un enjeu décisif peut concerner les différents programmes de l'association (les projets sportifs et autres qu'elle conduit, les services qu'elle offre, les prestations qu'elle apporte), sa gouvernance et son organisation, ses ressources financières ou ses fonctions supports (marketing, communication, finance et comptabilité, systèmes d'information, ressources humaines volontaires et salariées, etc...).

Annexe 2

Le Programme d'accession au Haut Niveau (Détection et Perfectionnement)

Les directives ministérielles relatives à l'organisation du haut niveau fédéral évolueront cette année. Ainsi, Le PES (Parcours d'Excellence Sportive) deviendra le PPF (Projet de Performance Fédéral). Ce projet, proposé par le Directeur Technique National devra être validé, non seulement par le Ministère des sports, mais aussi par les instances fédérales.

Le Projet de Performance Fédéral encadré par l'Instruction du 23 mai 2016 est bâti sur deux programmes : Le Programme d'accession au Haut Niveau (Détection et Perfectionnement) et le Programme d'excellence. Le PES niveau 3 sera remplacé par Programme d'accession au Haut Niveau inclus dans le Projet de Performance Fédéral.

Eléments relatifs à l'état des Lieux

Suite au bilan PES de l'olympiade qui vient de s'achever effectué auprès du ministère des Sports, il a été mis en avant que le programme d'accession au Haut Niveau devait prendre une direction différente de celle prise sur le Niveau 3 du PES depuis 4 ans. En effet, le travail mis en place sur le Niveau 3 du PES à l'échelle nationale, à savoir les regroupements de zones inter-régionales, tendait à faire prendre en charge par la Fédération des actions qui, normalement, étaient du ressort des Ligues. En outre, la Fédération devra proposer un Programme d'accession au Haut Niveau avec une sélection plus restreinte que celle du PES niveau 3, en ne ciblant que les meilleurs de chaque catégorie d'âge à l'échelle nationale. Sur les 80 à 100 jeunes qui étaient suivi sur le PES niveau 3, on passerait désormais à un accompagnement et un suivi de 15 à 20 jeunes maximum sur le Programme d'accession au Haut Niveau du PPF.

La transition entre les deux dispositifs

Pour clôturer l'olympiade du PES, un dernier regroupement national a été mis en place à Chartres, l'occasion pour la Fédération de cibler déjà dans un premier temps les jeunes qui pourront être retenu pour les années à venir dans le cadre du PPF. 25 jeunes ont été sélectionnés pour participer à ce regroupement. Un seul mot d'ordre a été mis en avant durant le stage : ATTITUDE. En effet, être un sportif de Haut Niveau c'est avoir toujours la bonne attitude dans le travail, dans le repos, dans le groupe, dans la rigueur qu'on doit s'imposer, dans la concentration, dans son échauffement, dans les objectifs qu'on se fixe,...

À l'issu du stage, suite aux réunions mises en place avec les coaches présents durant le stage (Yann MENEGAUX, Nicolas SAJAT, Christophe CARROUGET, Stéphane BREVARD, Mehdi RENAI et Malcolm TULLIS), une sélection de 16 jeunes en est ressortie. Cette sélection repose sur des jeunes nés entre 2006 et 2003 (10-13 ans). Les plus âgés, à partir de 14 ans, pourront éventuellement bénéficier d'un accompagnement dans le Programme d'excellence du PPF si celui-ci le permet.

Le stage et les réunions qui ont été mises en place ont permis aussi de proposer un cadre transitoire au Programme d'accession au Haut Niveau pour ces 16 jeunes qui reposent sur 3 grandes orientations pour l'année 2017 :

- 3 rassemblements obligatoires de 2 ou 3 jours (15-16 avril, 4-5 juillet et 1-2 décembre dates à confirmer)
- 3 participations obligatoires aux Open européens (French, Pioneer et Suisse) encadrées par la Fédération (2 personnes renforceront l'équipe d'encadrement qui intervenait déjà sur le Programme d'excellence).
- Un accompagnement individualisé de chaque athlète destiné à répondre au mieux aux besoins et aux objectifs de chacun

Ces 3 grandes orientations devront reposer sur un projet commun entre l'athlète, la Fédération, la Ligue, le club et sa famille. Un contrat peut et doit être mis en place avec chaque athlète afin que chaque partie s'implique au mieux dans le Projet de l'athlète.

La DTN a affecté un budget de 35 000 € pour ce dispositif. On peut envisager un découpage de plus ou moins 10 000 € par orientation, le reste pour des frais de fonctionnement. La Fédération ne pouvant et ne devant pas financer l'intégralité du Programme, il est important d'étudier rapidement pour chacun des athlètes la participation de chacun des acteurs qui encadrent le joueur (Ligue, club, coach, famille, comité départemental,...) pour couvrir tous les frais liés aux différentes actions notamment les déplacements, les packages, l'encadrement, la restauration, l'hébergement, des Entraînements supplémentaires,...

Ces dispositions ne sont valables que pour l'année sportive en cours. En effet, les dispositions définitives relatives au PPF seront mises en place dans le courant de l'année 2017 et après nomination d'un nouveau Directeur Technique National, Mr Prévost qui assure actuellement l'intérim n'étant pas candidat. Par ailleurs, elles ne tiennent pas compte d'éventuelles actions inter-régionales qui pourraient prolonger le dispositif antérieur et ainsi entretenir la dynamique créée par les actions PES et au sujet desquelles le Comité directeur a d'ores et déjà engagé une réflexion qui tiendrait compte du projet de Convention entre la fédération et les ligues.

Annexe 3

Désignation des Délégués Fédéraux

CF Vétérans – Clermont Ferrand (21 au 22/01)	Stéphane	BRÉVARD
CF Equipes de Ligues U15 et U19-Royan (27 au 29 janvier)	Pierre	BERNARD
CF Première série-Vendargues (11 au 13 février)	Jean-Denis	BARBET
CF 2ème série-Nantes (17 au 19 mars)	Eric	LECLERC
CF 4ème série-Roanne (17 au 19 mars)	Dominique	FONTANON
CF U13 et U 17-Blagnac (24 au 26 mars)	Stéphane	ROBINAUD
CF InterClubs U13 et U 17-La Rochelle (19 au 21 mai)	Sylvaine	FARGEAS
CF Vétérans-Bron (25 au 28 Mai)	Catherine	EZVAN
CF Entreprises-Tours (3 au 5 juin)	François	PRINCE
Plays-off N2/N3-Bordeaux (9 au 11 juin)	Pierre	BERNARD
Plays-off N1-Vandargues (16-17Juin)	Jean-Denis	BARBET